

Motion n° 875**BÂTIMENTS DE L'ETAT: NE PAS REMETTRE À DEMAIN ...**

Le domaine du bâtiment consomme à lui seul 40% de l'énergie finale consommée en Suisse et nous disposons des connaissances techniques qui permettent de réduire drastiquement la consommation énergétique des bâtiments. La demande accrue des matières premières et leur raréfaction annoncent des hausses des prix prévisibles des combustibles. A cela s'ajoute la volonté de participer à une réduction rapide des émissions de gaz à effets de serre.

"L'expérience faite dans d'autres cantons démontre que les frais relatifs à l'établissement de l'indice énergétique des bâtiments sont vite rentabilisés par les économies réalisées en termes de coûts d'énergie". Ainsi s'exprimait le Gouvernement en réponse à la question écrite n° 2144 qui demandait la liste des indices énergétiques des bâtiments de l'Etat. Le Gouvernement poursuivait en indiquant qu'il avait inscrit dans son programme de législature "le développement d'une stratégie d'efficacité énergétique appliquée au bâtiment".

Nous arrivons bientôt au terme de la moitié de la législature, et nous souhaitons, tout comme le souhaite certainement le Gouvernement, avoir des résultats chiffrés d'économies d'énergie d'ici fin 2010.

A cet effet, nous prions le Gouvernement :

- de calculer l'indice énergétique de tous les bâtiments de l'Etat, en commençant par ceux qui utilisent des énergies non renouvelables (mazout, gaz)
- sur cette base, d'établir rapidement un plan d'action permettant de réaliser les travaux d'assainissement là où le rapport coûts de l'investissement / réduction de la consommation est favorable économiquement.

Delémont, le 19 mars 2008

Groupe CS-POP+VERTS  
Erica Hennequin

*Erica Hennequin*

*Hofer*

*Matala*

*Becker*

*Held*

*Q. U.*

*...*

*[Signature]*

*[Signature]*